



Communiqué de l'union Départementale
CGT de l'Isère

TRAITE CONSTITUTIONNEL
Le Peuple de France, les travailleurs ont tranché :
C'EST NON !!!

La CGT s'était prononcée pour le rejet du Traité Constitutionnel. Ce 29 mai par référendum, c'est une majorité de françaises et de français qui l'ont rejeté par les urnes.

Désormais cette décision démocratique s'impose à tous.

La CGT appelle dès maintenant à amplifier la mobilisation pour combattre avec une détermination accrue l'Europe libérale, celle du chômage et des délocalisations, pour tendre vers une Europe résolument sociale.

L'Union Départementale CGT de l'Isère fera en sorte que l'action unitaire prévue le 2 juin à la SNCF, celle pour l'emploi industriel le 9 juin, celle des retraites le même jour, contribue fortement à une nouvelle dynamique sociale dès les premiers jours de juin.

Fort du rejet majoritaire du Traité Constitutionnel, le rendez-vous du 10 juin avec le gouvernement et le patronat sur les salaires, la négociation du 21 juin sur la pénibilité au travail et le droit à la retraite anticipée, la journée internationale de lutte contre la pauvreté le 1^{er} juillet, date à laquelle le SMIC doit être revalorisé, constituent autant d'opportunités fortes pour construire des solidarités d'intérêts entre les catégories de salariés de toutes générations et de tout statut d'emploi.

L'Union Départementale CGT de l'Isère appelle à affirmer tous ensemble dans les luttes, nos exigences de progrès social, de création d'emplois, de droits nouveaux et d'un nouveau statut du travail salarié.

L'urgence de nouvelles réponses sociales doit s'exprimer dans des mobilisations larges, unitaires, solidaires.

La CGT mettra tout en œuvre avec les salariés pour faire entendre leurs revendications, les rassembler dans l'action et favoriser les convergences intersyndicales en France et en Europe

Grenoble le 30 mai 2005